

Quand pourrai-je me faire vacciner ?

Les groupes de personnes suivants peuvent recevoir le vaccin anti-COVID-19 dès maintenant. Appelez votre [service de santé local, la pharmacie locale ou un fournisseur de soins de santé](#) afin de prendre rendez-vous. Les adresses pour la vaccination sont disponibles sur le site <https://coronavirus.utah.gov/vaccine-distribution>.

- Les professionnels de la santé qui ont des contacts avec des patients (comme les dentistes, les physiothérapeutes ou les ergothérapeutes, le personnel de la réception d'une clinique, les esthéticiens médicaux, les professionnels de la santé à domicile, etc.)
- Le personnel et les résidents dans un établissement de santé à long terme
- Les premiers intervenants tels que le personnel des SMU, les agents des forces de l'ordre, les répartiteurs des services d'urgence et les agents d'établissements correctionnels
- Les enseignants et le personnel des écoles K-12
- Les résidents de l'Utah âgés de 50 ans et plus
- Les personnes âgées de 16 ans ou plus souffrant de certaines conditions médicales sous-jacentes (voir ci-dessous)

Les personnes âgées de 16 ans ou plus souffrant de l'une des conditions médicales suivantes sont éligibles au vaccin anti-COVID-19 (si vous êtes âgé de 16 ou 17 ans, vous ne pouvez recevoir QUE le vaccin Pfizer) :

- Une asplénie, y compris une splénectomie ou un dysfonctionnement de la rate
- Obésité sévère (indice de masse corporelle [IMC] de 30 ou plus)
- Maladie cardiaque chronique (pas d'hypertension), y compris une insuffisance cardiaque chronique, une cardiopathie ischémique et une maladie valvulaire ou cardiaque congénitale grave
- Maladie rénale chronique
- Une maladie hépatique chronique, y compris une hépatite chronique B ou C, une maladie hépatique liée à l'alcool, une cirrhose biliaire primitive ou cholangite sclérosante primitive ou une hémochromatose
- Un cancer diagnostiqué au cours des 5 dernières années qui a commencé dans le sang, la moelle osseuse ou les cellules du système immunitaire. Ce type de cancer est appelé cancer hématologique (tel que la leucémie, le lymphome et le myélome multiple).
- Un cancer diagnostiqué au cours de la dernière année qui n'a pas commencé dans le sang ou la moelle osseuse. Ce type de cancer est appelé cancer non hématologique (à l'exclusion des diagnostics de carcinome basocellulaire et squameux)
- Diabète (type I ou type II)
- Un état immunodéprimé (système immunitaire affaibli) dû au sang, à une greffe de moelle osseuse ou d'organe ; le VIH ; l'utilisation à long terme de corticostéroïdes ou autres médicaments affaiblissant le système immunitaire
- Les troubles neurologiques altérant la fonction respiratoire, y compris la paralysie cérébrale, le syndrome de Down, l'épilepsie, la maladie des motoneurones, la sclérose

en plaques, la myasthénie grave, la maladie de Parkinson, le syndrome cérébelleux progressif et la quadriplégie ou l'hémiplégie

- Recevant un traitement de dialyse pour une maladie rénale grave
- Recevant une thérapie immuno-suppressive
- La drépanocytose
- Une maladie respiratoire chronique aiguë (autre que l'asthme), y compris une maladie pulmonaire obstructive chronique grave, une maladie pulmonaire fibrosante, une bronchectasie ou une fibrose kystique
- Receveur d'une greffe d'organe plein
- Accident vasculaire cérébral et démence (Alzheimer, vasculaire ou frontotemporale)

Vous n'avez pas besoin d'obtenir un avis du médecin pour planifier votre vaccin.

Les patients qui ne répondent pas à ces [critères](#) doivent attendre que les personnes les plus à risque aient été vaccinées. Nous reconnaissons que certaines maladies ne figurant pas sur cette liste sont également à haut risque ; cependant, nous n'avons assez de vaccins que pour ceux qui sont éligibles avec ces conditions à l'heure actuelle. Ces personnes courent un risque très élevé d'hospitalisation et de décès par la COVID-19 et nous devons nous assurer qu'elles reçoivent le vaccin le plus rapidement possible.

Qui est le suivant ?

Nous nous attendons à ce que les vaccins anti-COVID-19 seront disponibles à partir d'avril pour les autres groupes d'âge, pour les personnes souffrant de problèmes de santé sous-jacents non mentionnés ci-dessus et pour celles qui vivent dans des locaux collectifs et sont plus à risque de contracter le virus qui cause la COVID-19. Les vaccins devraient être disponibles pour le grand public à la fin du printemps ou au début de l'été.

Vous n'avez pas besoin de « vous inscrire sur une liste d'attente » pour être vacciné. Lorsque le vaccin sera disponible, nous prévoyons qu'il sera disponible en de nombreux lieux de votre communauté. Ces adresses seront publiées sur le site <https://vaccinefinder.org/>.